

## ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU MÉMOIRE DE MASTER (2020-2021)

La validation d'un master d'anthropologie inclut la rédaction d'un mémoire de recherches, remis par écrit et soutenu individuellement devant un jury à la fin du M2. Les étapes de l'élaboration du mémoire, semestre par semestre, sont les suivantes :

**S1 :** Le **18 décembre 2020** au plus tard (fin du semestre), les étudiant.es remettront à leur directeur/trice de mémoire, à leur tuteur/trice, et au responsable de parcours/domaine régional, un projet de mémoire de 10 à 15 pages (**EC Travail personnel Définir le sujet de la recherche**). Ce projet devra comporter un exposé écrit du sujet, élaboré à partir d'un aperçu critique de la littérature scientifique pertinente. Il pourra faire l'objet d'une présentation orale dans le cadre des séminaires régionaux (Ethnologie Générale) ou des séminaires thématiques (EMAD, APE, Préhistoire). Chaque étudiant.e aura déposé avant cette date au secrétariat l'intitulé de son sujet (modifiable jusqu'au S4) ainsi que le nom d'un.e directeur/trice de mémoire et d'un tuteur/trice.

Le directeur/trice du mémoire et le tuteur/trice feront parvenir au responsable de domaine régional ou de spécialité un rapport court accompagné d'une proposition de note sur 20 pour le 9 janvier 2021.

**S2 :** Les cours du S2 sont regroupés au début du semestre, du 11 janvier au 12 février 2021, afin de permettre aux étudiant.es d'effectuer un séjour de recherches prolongé (enquête ethnographique, étude de collection, travail en bibliothèque, etc.).

Le **28 février 2021** au plus tard, un projet de 20 pages environ sera remis au directeur/trice, au tuteur/trice et au responsable de parcours/domaine (en version électronique). Ce projet inclura, en plus de l'exposé du sujet rendu au S1, et revu d'après les commentaires du directeur/trice, un programme de recherches réaliste détaillant autant que possible le calendrier prévisionnel du travail (**EC Travail personnel Préparer la production de données nouvelles**), les choix méthodologiques et les conditions pratiques de leur mise en œuvre (**EC Ecrire un programme de recherche réaliste**) et sera évalué par le directeur de mémoire et le responsable du séminaire de parcours/domaine.


Ce **même** projet sera présenté **oralement** les 10 et 11 mars 2021 devant un comité de chercheurs/euses et d'enseignant.es-chercheurs/euses (**EC Présenter à l'oral et discuter son programme de recherche avec des chercheurs professionnels**).

Le **19 juin 2021** au plus tard, chaque étudiant.e enverra à son directeur/trice de mémoire et à son tuteur/trice un compte-rendu détaillé des recherches effectuées et restant à réaliser, en faisant le point sur l'évolution du sujet à cette étape du travail. La forme de ce compte-rendu sera fonction des particularités du terrain ; les conditions de remise de ce travail et son contenu seront fixées par le directeur/trice et le tuteur/trice. Sur cette base, une note (**EC Rédiger un rapport intermédiaire sur le travail de terrain**) sera transmise au secrétariat par le directeur/trice de mémoire pour le 24 juin 2021 au plus tard (pour validation en session 2).

**S3 :** À la fin du S3, le **18 décembre 2020**, les étudiant.es remettront à leur directeur/trice, leur tuteur/trice, et au responsable du séminaire de domaine/parcours, un plan détaillé de leur mémoire comprenant des parties déjà rédigées (35-50 pages).

Le directeur/trice du mémoire et le tuteur/trice feront parvenir au responsable de domaine/parcours un court rapport accompagné d'une note sur 20 le 13/01/2021 au plus tard (**EC Analyser ses données de terrain**). Les responsables de domaine/parcours transmettent les notes chiffrées au secrétariat.

**S4 :** Les étudiant.es souhaitant soutenir leur mémoire de M2 lors de la première session devront impérativement en remettre une première version (80-100 pages) à leur directeur pour le 25 avril 2021.

Cette première version, dont l'état d'achèvement importe peu, devra comporter un résumé explicite du contenu du mémoire. Sur la base du travail remis, le directeur/trice décidera si le mémoire peut être soutenu en première session et demandera les corrections qu'il/elle juge nécessaires. 

Pour soutenir en première session il est impératif de remettre la version définitive du mémoire (100-150 pages) au directeur/trice et tuteur/trice avant le 7 mai 2021 au plus tard. Avant cette date également, deux exemplaires, comportant un résumé (français et anglais) et cinq mots-clés, seront déposés au bureau de Johanna Adile (D213B). (**EC Finaliser le mémoire de recherche**)

Ce mémoire sera soutenu devant un jury composé du directeur/trice, du tuteur/trice et **obligatoirement** d'un troisième membre extérieur l'équipe d'encadrement du mémoire (directeur/trice et tuteur/trice) (**EC Soutenir le mémoire devant un jury**). La soutenance doit avoir lieu avant 21 mai 2021 au plus tard. Le mémoire fera l'objet d'une appréciation reportée sur le procès verbal de soutenance, accompagné d'une note sur 20 et d'un rapport de mille signes au moins sur le contenu du mémoire et de la soutenance. Le rapport extérieur, le pv de soutenance ainsi que la note seront transmises au secrétariat le 24 mai 2021 au plus tard, pour notation définitive lors du jury de M2. Une copie électronique du mémoire sera envoyée aux responsables du master à cette date.

Le jury se tiendra le 26 mai 2021.

### Concours de l'Ecole Doctorale

Les étudiants souhaitant concourir au contrat doctoral de l'ED 395 **devront avoir soutenu en première session**. Les procédures de sélection du LESC et de l'école doctorale seront transmises par ces institutions.

### Session de rattrapage

Les étudiant.es souhaitant soutenir leur mémoire en deuxième session devront le déposer au secrétariat et au directrices et directeurs, suivant la procédure indiquée ci-dessus, au plus tard le 14 juin 2021.

La soutenance devra avoir lieu avant le 25 juin 2021 dernier délai. Le rapport extérieur, le pv de soutenance et la note devront parvenir au secrétariat le 26 juin 2021 dernier délai.

Le jury de la session de rattrapage se tiendra le 30 juin 2021.

Contacts formation Master : O. Kyburz ([kyburz@parisnanterre.fr](mailto:kyburz@parisnanterre.fr)) et E. Garine Wichatitsky ([egarinewichatitsky@parisnanterre.fr](mailto:egarinewichatitsky@parisnanterre.fr)) /  
APE : A. Piette ([apiette@parisnanterre.fr](mailto:apiette@parisnanterre.fr)) et M. Heintz ([mheintz@parisnanterre.fr](mailto:mheintz@parisnanterre.fr)) /  
EMAD : N. Prévot ([nicolas.prevot@parisnanterre.fr](mailto:nicolas.prevot@parisnanterre.fr)) /  
Préhistoire : E. Boeda ([eboeda@parisnanterre.fr](mailto:eboeda@parisnanterre.fr)) /  
Domaine Asie : G. Delaplace ([gdelaplace@parisnanterre.fr](mailto:gdelaplace@parisnanterre.fr)) /  
Amériques : E. de Vienne ([emathieudevienne@parisnanterre.fr](mailto:emathieudevienne@parisnanterre.fr)) et P. Erikson ([philippe.erikson@parisnanterre.fr](mailto:philippe.erikson@parisnanterre.fr)) /  
Europe : V. Milliot ([virginie.milliot@free.fr](mailto:virginie.milliot@free.fr)) et S. Camelin ([scamelin@parisnanterre.fr](mailto:scamelin@parisnanterre.fr)) /  
Afrique : O. Kyburz ([kyburz@parisnanterre.fr](mailto:kyburz@parisnanterre.fr)) et E. Garine ([egarinewichatitsky@parisnanterre.fr](mailto:egarinewichatitsky@parisnanterre.fr))